

EXTRAIT DU REGISTRE des Arrêtés du Président

N° Acte : A-2021-07-14	Classification : 5.5 Délégations de signature
Objet : Arrêté de délégation de signature à Mme Sandrine BEDART	

Le Président de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud,

Vu l'arrêté du 14 décembre 2016 portant détachement de Madame Sandrine BEDART dans un emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services, à compter du 1^{er} janvier 2017 pour 5 ans,

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 99-1106 du 21 décembre 1999,

ARRETE

Article 1^{er} : Sous ma surveillance et ma responsabilité, une délégation de signature est donnée à Madame Sandrine BEDART, assurant les fonctions de Directrice Générale des Services de l'EPCI pour :

Eau potable et assainissement

- Signer les demandes de permission de voirie.

Article 2^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Finistère,
- Monsieur le Receveur de la CCPBS, Percepteur de PONT-L'ABBE,
- L'intéressée

Et transcrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud.

A PONT-L'ABBE, le 2 juillet 2021,

Le Président,
Stéphane LE DOARE

